

La BENNE 30m3 BOIS ECOMAIISON

Le bois doit être le plus "pur" possible . En cas de doute, déposer l'objet dans la benne Multi - Matériaux

Lourd, c'est bien ! Lourd c'est fiable! La benne BOIS peut être TASSEE ! Objectif : 4 Tonnes mini

Uniquement en bois massif ou en panneaux de particules

Mobilier intérieur et extérieur



Literie



Bricolage et Jardin



Jouets



Bois PMCB construction

Portes
Volets
Parquets
Bois de charpente



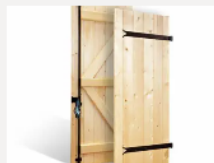
Autres exemples de produits en bois



EXEMPLES

- Chaise
- Sommier
- Cadre de lit
- Armoire
- Commode
- Meuble de cuisine
- Meuble de salle de bain
- Table
- Transat
- Mobilier de jardin
- Caisses
- Paniers et poubelles
- Supports de jardinières
- Mobilier animalier
- Panneaux de bois à la découpe
- Patères
- Tringles

Uniquement DEA en bois massif et panneaux de particules.



EXEMPLES

- Menuiserie bois intérieure et extérieure (sans vitrage)
- Chute de menuiserie de chantier
- Portes sans vitrage
- Parquets
- Plinthes
- Volets
- Cloisons en bois
- Charpente, poutre, traverse, plancher, ...
- Palissade, bois extérieur pour terrasse

Les interdits de la benne « BOIS Ecomaison »



Ces produits sont des meubles pris en charges par ECOMAISON. Ils vont dans la benne MULTI MATERIEAUX

Palettes, cagettes, Bois créosoté, pourris, souillés



Les palettes, cagettes et bois de coffrage très souillés ne sont pas interdit en déchetterie. Les Palettes vont dans la benne palettes si présente, sinon dans la benne Déchets Non Recyclables. Les cagettes et le bois de coffrage vont dans la benne Déchets Non Recyclables.

Le bois créosoté, ou BOIS "C", de type poteaux électriques ou traverses de chemin de fer sont INTERDITS en déchetterie. Ils contiennent des composés chimiques cancérogènes. Les apporteurs doivent être renvoyés vers EDF ou les Chemins de Fer.